



Arles, jeudi 11 mai 2023

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02907**

---

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Inspection ou travaux subaquatiques (Plongée de reconnaissance depuis les berges par scaphandriers gendarmerie)****S'annoncer par VHF (20 minutes avant d'arriver sur zone via canal 10) ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- le 22/05/2023 de 08:00 à 17:00 - avec pour périodicité : Lundi**

o Rhône

entre les pk 192.000 (Amont pont du CD 994 Bollène) et pk 196.300 (Aval pont de la RN7 Mondragon) - En dehors du chenal

**Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )**

---

**- le 22/05/2023 de 08:00 à 17:00 - avec pour périodicité : Lundi**

o Rhône

entre les pk 192.000 (Amont pont du CD 994 Bollène) et pk 196.300 (Aval pont de la RN7 Mondragon) - En dehors du chenal

**Commentaire :**

En raison de la présence de véhicule(s) immergé(s), Les usagers de la voie d'eau sont informés de la présence, hors chenal, d'une équipe de plongeurs de la gendarmerie réalisant des reconnaissances subaquatiques.

Ces reconnaissances seront réalisées, entre l'amont du pont du Chemin Départemental 944 et l'aval du pont de la Route Nationale 7, ceci depuis les berges en rives droite et gauche.

Les usagers de la voie d'eau devront s'annoncer 20 minutes avant leur arrivée sur zone par VHF sur le canal 10.

**Service(s) à contacter :**

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

**Date limite d'affichage :**

23/05/2023

Par délégation

Joseph VIOLLIN